



AÉROPORT PEARSON : OTTAWA ÉCONDUIT

Le gouvernement Chrétien a été éconduit en appel, hier, dans l'affaire de la privatisation de l'aéroport Pearson, de Toronto, et les contribuables candiens pourraient en pâtir. La Cour d'appel de l'Ontario a refusé d'entendre un pourvoi du gouvernement, qui voulait faire renverser une première décision de justice statuant qu'Ottawa avait commis un bris de contrat contre la Pearson Development Corp. Le refus de la Cour d'appel réduit à néant les efforts du gouvernement visant à limiter le montant du dédit à verser aux promoteurs du consortium Pearson Development Corp. Ces derniers poursuivent le gouvernement en dommages.

D'après PC

REMUE-MÉNAGE À L'ÉNERGIE

À la veille du Sommet sur l'énergie, le ministre des Richesses naturelles, François Gendron, se retrouve dans le pétrin avec beaucoup de remue ménage dans la haute direction de son ministère. Denis L'Homme sous-ministre associé à l'Énergie quittera sous peu son poste pour retrouver son ancien patron Jean P. Vézina à la Société immobilière du Québec. Un adjoint de M. L'Homme, Jacques Dupont déménagera ses pénates lui-aussi, contre toute attente du côté des Affaires intergouvernementales canadiennes où lui-aussi retrouvera son ancien patron, le sous-ministre François Geoffron. En plus de ces changements imminents, d'autres sont déjà annoncés, à Hydro-Québec. Mme Marie-Josée Nadeau passe de Secrétaire de la société d'État au poste de vice-présidente aux ressources humaines. Celui qui occupait ce poste précédemment atterrit comme vice-président à la qualité. Mme Nadeau — ancien chef de cabinet de Lise Bacon — sera remplacée par Pierre Baillargeon, un haut fonctionnaire des Affaires internationales, le numéro deux à la délégations du Québec à Paris.

Denis Lessard

DUMONT SE RAPPROCHE

Le chef de l'Action démocratique, Mario Dumont, juge suffisant l'ouverture faite par le gouvernement péquiste et le Bloc québécois pour justifier une prise de contact de son parti avec les souverainistes. En fin de semaine dernière, le chef bloquiste, Lucien Bouchard, avait indiqué que l'Action démocratique ne devait pas s'attendre à d'autres compromis des souverainistes que l'ouverture sur « l'association » explicitement libellée dans la question référendaire. « On va devoir, comme parti, prendre des questions, on va aller voir » de dire M. Dumont, qui a pouffé de rire quand on lui a demandé si « le programme politique de son parti était immuable ». Il est important que ce partenariat se trouve dans la question, a-t-il fait valoir. « Si on n'était pas prêts à discuter de ce qu'on juge important pour l'avenir du Québec on resterait enfermés chez nous ».

Denis Lessard

200 ARTISTES POUR LA SOUVERAINETÉ

Les artistes ont décidé de faire mentir Radio-Canada, qui prétendait dans un reportage diffusé cet hiver que leur flamme indépendantiste était vacillante par rapport au référendum de 1980. Une vingtaine d'entre eux ont décidé de brandir le flambeau de la souveraineté en mars, un nombre passé depuis à près de 200 s'il faut en croire les organisateurs d'un 5 à 7 qui a eu lieu hier au Club Soda. Ils avaient joué l'as de coeur lors de leur première manifestation, tenue dans le métro. Hier, c'était au tour de l'as de carreau d'être abattu. Deux autres sorties publiques, pour le pique et le trèfle, se dérouleront avant le référendum. Plusieurs vedettes connues font partie des AS, Les Artistes pour la souveraineté. On y retrouve par exemple les Sylvie Legault, Marcel Leboeuf, Rémy Girard et Martin Drainville, tous prêts à proclamer publiquement leur appui à la cause indépendantiste.

Mario Fontaine

LA MAISON ROUYN-NORANDA

Le ministre de la Santé, Jean Rochon, a reçu le rapport des enquêteurs de son ministère concernant de possibles irrégularités dans la gestion de la Maison Rouyn-Noranda, un centre d'accueil dont un conseiller du premier ministre, Jean-Claude Beauchemin, assumait la direction. « Le rapport des enquêteurs a été déposé à mes bureaux vendredi dernier. Je vais prendre le temps nécessaire pour analyser ce rapport, je le déposerai et j'informerai l'Assemblée nationale de mes décisions », a indiqué M. Rochon en réponse aux questions de l'opposition.

D'après PC

La FAS rejette le projet de souveraineté

La plus importante fédération de la CSN exige une nouvelle politique sociale

MARIO FONTAINE

L'appui à la souveraineté s'effrite au sein de la Confédération des syndicats nationaux. Les militants de la Fédération des affaires sociales — la plus importante fédération de la CSN — viennent en effet de se prononcer contre le projet du gouvernement Parizeau, un projet que Gérard Larose défend pourtant sur toutes les tribunes.

Cette brèche idéologique est survenue vendredi dernier, à l'occasion du conseil fédéral que la FAS tenait dans la Vieille capitale. Le conseil fédéral est la plus haute instance de la Fédération entre les congrès. Y participent les délégués des quelque 600 syndicats

membres, qui représentent environ 100 000 syndiqués.

Environ 700 personnes ont alors très majoritairement adopté une résolution venant de la salle qui se lit comme suit : « Que la FAS prenne publiquement position contre le projet souverainiste du Parti québécois, et ce tant et aussi longtemps que ses politiques sociales actuelles et sa façon d'agir concernant les services publics et parapublics du Québec seront maintenus ».

Le lien entre souveraineté et compressions dans le secteur de la santé est clair. « Ce que le gouvernement péquiste offre comme projet de société dans le moment ne nous convient pas. On n'est pas contre la souveraineté comme

telle, mais contre une souveraineté s'inscrivant dans un contexte où on ferme des hôpitaux, où on enlève des soins de santé », d'expliquer une source désireuse de garder l'anonymat.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires du président de la FAS, Louis Roy, pas plus que ceux du président de la CSN, M. Larose. Une conférence de presse est cependant prévue ce matin, destinée à respecter la résolution qui exige de la FAS qu'elle prenne publiquement position contre le projet souverainiste. A la FAS, hier, on était visiblement mal à l'aise pour discuter de la question.

C'est que ce virage va à l'encontre de la position officielle de la CSN, et

qu'il est survenu lors d'une instance à laquelle Gérard Larose lui-même a participé. Deux jours plus tôt, on demandait à M. Larose si sa centrale allait retirer son appui à la souveraineté compte tenu des tiraillements que les fermetures d'hôpitaux et autres compressions allaient provoquer. « Non », répondait, lapidaire, M. Larose devant quelque 200 Partenaires pour la souveraineté. Certes l'appui de la CSN au projet indépendantiste demeure, mais amputé de sa plus grosse fédération.

La FTQ et la CEQ font également campagne en faveur de la souveraineté, alors que la Centrale des syndicats démocratiques maintient sa neutralité en dépit de pressions pour l'amener à s'impliquer dans le processus.

Pierre F. Côté s'excuse auprès des députés

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

Le Directeur général des élections, Pierre F. Côté, s'est excusé, hier, d'avoir accusé, lundi dernier, les députés de pratiquer une certaine forme de patronage, mais il n'en a pas moins maintenu que les enveloppes discrétionnaires mises à la disposition des élus « peuvent être assimilées à une forme d'aide aux députés ».

Dans une déclaration lue devant les députés des trois formations politiques à la Commission des institutions, M. Côté a reconnu, malgré tout, que s'il n'avait « aucun doute sur la probité et l'honnêteté des députés » cela ne l'empêchait pas « d'être vigilant ».

« Le terme patronage, a déclaré M. Côté, n'est pas applicable en l'occurrence. Je me rends compte qu'il n'est pas parlementaire, je désire le retirer et je m'en excuse à nouveau. « Une vigilance constante s'impose, a-t-il cependant poursuivi, et je considère qu'il est du devoir de tous de l'exercer. Il est aussi de mon devoir de veiller à ce que les principes d'équité qui sous-tendent la législation sur le financement soient respectés. »

Si le mot « patronage » n'était pas bien choisi, le directeur général des élections continue de considérer « à tort ou à raison, que d'autres programmes sont d'une nature telle qu'ils peuvent être assimilés à une forme d'aide aux députés ».

« Il s'agit, par exemple, a-t-il précisé, des deux programmes dont j'ai traité (le 15 mai), soit le programme de support à l'action bénévole, puisque entièrement contrôlé par les députés, et, dans une moindre mesure — puisque ces derniers y sont impliqués mais sans en avoir le contrôle — du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier. »

Loin de satisfaire les élus, autant libéraux que péquistes, les propos de M. Côté, n'ont réussi qu'à les braquer davantage, d'autant plus que le directeur général des élections n'a pas voulu répondre directement à leurs questions en annonçant son intention de le faire plus tard et par écrit après avoir avoué dans sa déclaration qu'il réfléchit à ces questions depuis 1991 et que même le texte qu'il venait de lire était une quinzisième version.

« Il n'y a pas un mot qui n'a pas été pesé », a souligné M. Côté.

C'est cette phrase qui a fait bondir les Guy Chevrette (PQ), Rémy Trudel (PQ), David Payne (PQ), Margaret Delisle (PLQ), Christos Sirros (PLQ) Jean-Marc Fournier (PLQ) et Thomas Mulcair (PLQ), qui s'en sont tous pris au Directeur général des élections qui a quand même poursuivi en affirmant : « Les questions pour moi sont posées... Je pense que la réponse va venir des députés, c'est à vous (eux) qu'il appartient de déterminer si vous continuerez ou pas de procéder de la même façon. »

Les députés ont soumis que M. Côté ne sait pas ce qu'est le véritable travail d'un député et surtout qu'il ne comprend pas les objectifs des deux programmes qu'il remet en question.

À la fin de la séance de dévouement des élus — puisque M. Côté n'a pas vraiment répondu à leurs questions — le libéral Christos Sirros a déclaré sa frustration. « Après deux heures de discussions, a-t-il dit, je quitte avec le net sentiment qu'on a assisté à un exercice au cours duquel on n'aura pas répondu aux questions comme il se doit et on n'aura pas vidé la question. Le dossier demeure entier en attendant que le Directeur général des élections donne, à un moment donné, ses réponses écrites. »

Le leader du gouvernement, Guy Chevrette, a lui aussi mentionné que M. Côté ne connaît pas les programmes, « évalue mal leur portée » tout en continuant de prétendre qu'ils représentent peut-être un avantage pour les députés.

Il faut que j'aie des raisons pour changer des choses, a-t-il affirmé, et je ne crois pas actuellement qu'on ait sur la table aucune preuve qui nous permette de dire que cela constitue un avantage. »



PHOTO PC

Le chef libéral, Lyn McLeod, est le moins populaire des trois leaders politiques qui s'affrontent en Ontario. À gauche de la photo, le député libéral d'Ottawa Ouest, Bob Chiarelli.

Le vent tourne en Ontario

GÉRALD LEBLANC

Un sondage du *Financial Post* et du *Toronto Sun* annonce une spectaculaire remontée des conservateurs qui talonneraient maintenant les libéraux en Ontario.

L'enquête menée par la firme Compass Inc. d'Ottawa, après le débat télévisé de jeudi dernier, indique toujours 25 p. cent d'indécis. Parmi les électeurs décidés, 40 p. cent optent pour les libéraux, 36 p. cent pour les conservateurs et 21 p. cent pour les néo-démocrates du premier ministre Bob Rae.

Il s'agit du premier sondage à situer les libéraux en-deça des 50 p. cent qu'ils détenaient depuis deux ans. Si les données de cette enquête se confirment, on pourrait assister à une fin de campagne mouvementée et au retour de la lutte à trois.

Le débat télévisé, suivi par 37 p. cent des Ontariens, un taux nettement supérieur à la moyenne, semble donc avoir eu un impact important. Le conservateur, Mike Harris, est vu comme le gagnant du débat, celui qui s'y est fait le moins d'ennemis.

Parmi les trois leaders, Bob Rae l'emporte facilement malgré le peu

de popularité de son parti, alors que c'est exactement l'inverse pour la libérale Lyn McLeod. A la question « Qui ferait le meilleur premier ministre ? » : 43 p. cent ont choisi Rae, 33 p. cent Harris et 24 p. cent McLeod.

Au chapitre des préoccupations, les électeurs mentionnent, dans l'ordre, la dette, les taxes, la croissance économique et le maintien des soins de santé.

Les élections se tiendront dans 15 jours, à l'issue d'une campagne de 43 jours, qui a jusqu'ici soulevé peu de passion.

Parizeau préoccupé par le problème « aigu » de la concentration de la presse

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

La concentration de la presse au Québec est un problème « aigu », a soutenu hier le premier ministre Parizeau, prévenant qu'il avait « maintenant la possibilité d'avoir une action plus directe sur ces choses ».

Selon Jacques Parizeau, au Québec, « la concentration de la presse en un petit nombre de mains est un problème qui préoccupe bien des gens, et depuis longtemps ». Il est resté bien mystérieux toutefois sur ses intentions précises mais il a rappelé que dès son arrivée il avait fait doubler, à 4 p. cent des budgets, la part de la publicité des organismes publics destinée aux médias communautaires.

Les nombreuses allusions faites depuis quelques semaines par M. Parizeau à la propriété des médias écrits québécois à eu des échos hier à l'Assemblée nationale. Une résolution sur cette question devrait d'ailleurs être débattue au Conseil na-



Jacques Parizeau tional du PQ en fin de semaine.

Selon le chef libéral, Daniel Johnson, le premier ministre Parizeau doit établir nettement « s'il envisage sérieusement d'utiliser ses fonctions et ses pouvoirs pour mettre les médias au

pas avant le référendum ». Ces menaces d'interventions du gouvernement après des médias lui rappellent les intentions d'un Pierre Bour-gault qui, dans un ouvrage il y a quelques années, avait soutenu qu'advenant la souveraineté du Québec le gouvernement aurait le droit d'imposer ses balises à la liberté de presse.

Dans l'entourage du premier ministre, on indique qu'il n'y a aucune intention de légiférer sur la propriété des médias ni même de déclencher une commission parlementaire pour faire le tour de la question.

Hier en Chambre, M. Parizeau a dit réfléchir « beaucoup à ce problème, depuis à peu près 20 ans. Mais maintenant j'ai la possibilité d'avoir une action plus directe sur ces choses que je n'ai eue jusqu'à maintenant ».

« Il n'est pas écrit dans le Nouveau testament que seuls les trois personnes dans la presse écrite doivent se partager 90 p. cent de la publicité gouvernementale », de lancer M. Parizeau.

Tous les quotidiens québécois, sauf un, appartiennent à MM. Paul Desmarais (Power Corporation), Pierre Péladeau (Québecor) et Conrad Black (Hollinger) « le problème de la concentration de la presse existe dans pas mal de sociétés. Chez nous cela a pris une coloration aiguë, aiguë » d'insister Jacques Parizeau.

Selon Daniel Johnson, cette référence à la publicité a des allures de menace. « Après que le ministre des Finances ait menacé les Québécois de hausser les impôts s'ils votent Non, le premier ministre menace les médias de leur couper les vivres avec la publicité gouvernementale ! » a lancé Daniel Johnson.

Mais Jacques Parizeau a rappelé que le gouvernement fédéral avait examiné la concentration des propriétés d'entreprises avec la commission Bryce dans les années 1970. Dans son premier mandat — en 1973 — Robert Bourassa avait même convoqué une commission parlementaire pour discuter de la vente du Soleil de Québec.

La bataille de Jérusalem

Le processus de paix israélo-palestinienne a bénéficié d'un concours de circonstances quasi miraculeux, cette semaine, lorsque le gouvernement israélien est revenu sur son intention d'exproprier 53 hectares de terrain dans Jérusalem Est.



En suspendant ce projet, qui aurait permis de construire de nouveaux quartiers Juifs dans la partie orientale et arabe de la ville sainte, le gouvernement Rabin a réussi à apaiser la tempête. Mais gare aux illusions : selon toute probabilité, cet assouplissement n'est qu'un répit marginal sur le chemin miné de la paix au Proche-Orient.

D'un simple point de vue sémantique, un projet suspendu n'est que remis en attendant des conditions plus favorables. On est loin de l'abandon pur et simple, réclamé par les Palestiniens et les pays arabes.

De plus, c'est un jeu d'alliances politiques plutôt inédit qui a forcé le gouvernement israélien à battre en retraite dans la bataille qu'il mène pour le statut futur de Jérusalem. L'opposition de droite, qui favorise normalement la tactique de la colonisation, a décidé cette fois de jouer le tout pour le tout et de soutenir, dans l'espoir de faire tomber le gouvernement, les deux micro-partis arabes qui avaient appelé à un vote de censure sur cette question. Craignant d'être battu, le premier ministre Begin a plié.

Or, dans un parlement aussi fragmenté que la Knesset, la dynamique politique peut facilement jouer en sens inverse. C'est ce qui s'est d'ailleurs produit, en janvier dernier, lorsque six députés ultra-orthodoxes avalèrent la menace d'un vote de non confiance pour forcer le gouvernement à aller de l'avant avec une série de projets domiciliaires autour de Jérusalem, en Cisjordanie occupée.

Et puis, il ne faudrait surtout pas croire que la droite nationaliste israélienne a subi une soudaine conversion idéologique et ne rêve plus que d'offrir la pointe orientale de Jérusalem aux Palestiniens. Loin de là. Elle se prépare au contraire à présenter deux projets de loi destinés à préserver la ville contre tout changement de statut défavorable à Israël. L'un de ces projets législatifs vise à chasser les institutions de l'OLP de Jérusalem, où leur présence, qui revêt une importance symbolique capitale pour les Palestiniens, est actuellement tolérée même si elle contrevient aux accords de paix.

Plus fondamentalement, le fait qu'il ait mis un frein à son appétit pour la colonisation de Jérusalem Est, ne signifie pas encore que le gouvernement Begin a du coup remis en question sa stratégie face à tous les territoires dont le sort n'a pas été fixé par les accords d'Oslo. Ceux-ci, rappelons-le, remettaient à plus tard les discussions sur l'avenir de Jérusalem et des colonies juives.

Or, ces dernières se sont enrichies de quelque 3 000 nouvelles maisons, depuis deux ans. Quant à Jérusalem Est, que les Palestiniens revendiquent comme capitale de leur futur État, la population juive y est devenue majoritaire à la faveur d'un ur-

banisme de grignotage territorial arrimé à un objectif précis : empêcher toute partition future de la ville. D'ailleurs, d'ici quelques mois, un nouveau quartier juif doit voir le jour sur 185 hectares de terrains confisqués, il y a quatre ans.

Et enfin, les quelques compromis faits de part et d'autre (l'Autorité palestinienne a entrepris de désarmer les milices islamistes à Gaza et Israël a accepté d'ouvrir plus grand ses frontières aux travailleurs palestiniens) n'ont pas permis de freiner la radicalisation de l'opinion publique.

Un récent sondage cité par une agence de presse indique que 46% des Palestiniens soutiennent les attentats terroristes contre Israël. Un journal israélien rapportait, hier, qu'un engin explosif a été trouvé dans le bureau de Yasser Arafat. Un soldat israélien a tiré, lundi, sur une église chrétienne dans un quartier palestinien de Tel Aviv. Autant d'exemples d'un climat volatile et explosif.

Dans ce contexte, toute la guerre des nerfs qui se joue autour de Jérusalem conduit à une question de fond. L'approche par petits pas adoptée par les négociateurs des accords de paix était-elle la meilleure solution pour réconcilier les frères ennemis du Proche-Orient? En reportant à plus tard les discussions sur tous les enjeux cruciaux, et particulièrement sur le sort futur de Jérusalem, n'a-t-on pas créé le boomerang qui risque de tuer l'initiative de paix dans l'oeuf? Autrement dit, quand on veut éviter une explosion, ne vaut-il pas mieux désamorcer la grenade, au lieu de la mettre de côté pour plus tard?

Agnès GRUDA

Les pommeliers !

Montréal aura longtemps été « la ville aux cent clochers » ; elle sera maintenant celle aux milliers de pommeliers ! Par la grâce de son maire-jardinier, elle s'extirpera enfin de l'abyssal anonymat dans lequel sont condamnées à croupir les malheureuses villes qui n'ont pas eu le bon goût de se doter d'un emblème floral.



Contrairement à ce qu'on serait porté à croire, cette heureuse nouvelle est l'aboutissement d'un long cheminement qui a conduit Montréal du vulgaire rang d'une métropole de béton et d'acier à celui combien plus enviable de gros village fleuri.

À vrai dire, le mouvement s'est amorcé avec Jean Drapeau qui, assommé de remord après avoir transformé la ville en un gigantesque chantier pour son Expo, a succombé à un irrésistible désir d'un retour à la terre en nous dotant des Floralies... internationales évidemment ! Ce fut ensuite Jean Doré qui, observant depuis une fenêtre devenue célèbre, l'engouement des Montréalais pour les parcs et les jardins, eut le bon goût d'y installer des urinoirs pour chiens. Il ne restait plus ensuite qu'à consacrer ce virage horticole de tout un peuple en lui permettant de s'identifier à un symbole floral.

C'est ce que vient d'accomplir l'ancien directeur du Jardin botanique avec une discrétion qui l'honore et une efficacité qu'on ne lui soupçonnait pas. Tout autre que lui aurait en effet perdu un temps précieux à consulter ses sujets ou même à les préparer à cette rafraîchissante initiative. Ne serait-ce qu'en l'annonçant à l'avance pour y associer tout le conseil municipal voire donner l'impression aux Montréalais que cette décision les concerne.

Certains esprits chagrins argueront sans doute que cet inutile détour par une campagne de sensibilisation eut été simplement plus démocratique ou en tout cas plus susceptible de donner une dimension vraiment populaire à ce choix. Mais au fond, c'eût été bien futile quand on a la chance d'avoir sous la main un maire qui sait mieux que quiconque ce qui convient à ses électeurs et qui s'occupe des choses vraiment importantes. Après tout, on ne l'a pas élu pour établir des relations harmonieuses avec Québec ni pour régler enfin le problème des cols bleus. Il faudrait beaucoup de mauvaise foi pour lui reprocher de n'être que ce qu'il a toujours été : un brillant jardinier.

Pierre GRAVEL



DRÔTES RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Discipline mal connue

Bravo à M. Théberge, directeur du Musée des Beaux-Arts, qui fait preuve de lucidité dans une situation économique difficile.

En faisant d'une pierre deux coups, le musée nous offre l'occasion de nous ouvrir l'esprit sur une discipline fort mal connue.

On qualifie trop souvent n'importe quoi de design dans les médias et cette exposition permettra de percevoir le design autrement que par une chaise aux pattes croches ou autres produits de même acabit. Le design de produit, essentiel à l'économie, n'inclut pas seulement les sciences et la technologie, mais doit aussi faire preuve d'une forte dose de sens artistique.

André LAURENT

Aller voir ce qui se fait ailleurs

Une « Beauté mobile » au MBA pleine de... mobilité!

En suivant, semble-t-il, l'exemple de New-York qui a son musée d'art moderne, institution qui offre aux yeux humains la beauté du design moderne dans tous les domaines (de la fourchette à l'automobile, en passant par les ordinateurs, etc.), Montréal a « osé » avoir le courage de démarquer une rétrospective du design de l'automobile.

Le sujet est bien beau, bien excitant, à la mode, certes porteurs de fruits à l'automne. Qui vivra, verra!

Mais malheur lui a pris, car certains porteurs de vérités sur l'art ne veulent pas de cette exposition et poussent le visiteur potentiel au boycott.

Avant de passer à cette action, les précheurs de « vrai » art ne seraient-ils pas intéressés à aller faire un tour dans le monde au-delà de leurs fenêtres pour en apprendre d'avantage pour le bien de tous?

P.-L. GUÉVREMONT
Montréal



Pierre Théberge

L'art, les « chars » et les médias

Le directeur du Musée des Beaux-Arts de Montréal, M. Pierre Théberge, est un homme brillant et charmant. Il réussit, en pleine crise sociale, à nous passer un beau gros sapin de quatre millions pendant qu'on annonce la fermeture de neuf hôpitaux, seulement à Montréal.

Monsieur Théberge a réussi à tourner à son avantage une situation qui devrait normalement faire bondir les médias.

À CBF Bonjour, monsieur Joël LeBigot demande à monsieur Jacques Duval, le « spécialiste » de l'industrie automobile, de commenter l'exposition « Beauté mobile » ; à VSD, monsieur René Homier-Roy interviewe monsieur Pierre Théberge pour savoir, entre autres choses, où son chien Bobinette se fait coiffer ; dans Le Journal de Montréal, monsieur Franco Nuevo trouve que les artistes (les artistes vivants,

bien entendu!) sont bien chialoux et bien jaloux ; dans La Presse, madame Nathalie Petrowsky les traite de quasi nonos et, enfin, à Montréal ce soir, monsieur Durivage se demande où est le problème...

Il n'y a pas de problème. Monsieur Théberge est un homme charmant, cultivé et talentueux. Pourquoi ne pas lui confier aussi le dossier de la santé et, tant qu'à y être, le ministère de la Culture? Il sait parfaitement vendre aux médias que l'art, surtout celui qui se pratique ailleurs, est un bon investissement.

Grosses bagnoles, p'tite vie! Y'en as-tu qu'y ont pas compris?

René DEROUIN
artiste

Début des coupures dans les services directs à l'élève?

Un article publié dans La Presse du 18 mai intitulé : « Les animateurs de pastorale épargnés par la CECM » nous informe de la décision du Conseil des commissaires de la CECM de couper un poste de conseiller d'orientation à l'école secondaire Eulalie-Durocher. Cette école compte 1 100 élèves : environ 200 de secondaire IV et 900 de secondaire V, dont la moyenne d'âge est de 18 ans. Ce sont des étudiants qui font un retour à l'école, souvent après avoir décroché, dans le but de terminer les cours qui leur permettront d'obtenir leur diplôme d'études secondaires. Chez ces élèves, la réussite éducative autant que la persistance aux études est particulièrement fragile.

Quand on sait que ces 1 100 élèves sont tous dans une période où ils ont à faire des choix d'orientation importants pour leur avenir et quand on sait aussi à quel point le projet d'orientation peut être déterminant pour améliorer la motivation, la réussite éducative et la persistance aux études, on se pose des questions sur les choix des commissaires de la CECM d'abolir un poste de conseiller d'orientation.

Depuis quelques années, une cinquantaine de projets ayant pour but de

favoriser la réussite éducative ont été initiés par des conseillers en orientation dans des écoles secondaires du Québec. Ces activités visent toutes à stimuler l'intérêt envers une cristallisation d'un choix de carrière ou d'un cheminement d'études et les résultats démontrent que le projet d'orientation a un impact important sur la motivation et la poursuite des études.

Si les commissaires décident de couper un poste de conseiller d'orientation dans une école où les besoins d'orientation sont à l'évidence particulièrement criants, c'est assez préoccupant pour les décisions qui suivront dans les autres écoles. Devra-t-on attendre la conclusion des états généraux sur l'éducation pour savoir précisément à quoi l'école doit préparer les élèves?

Louise LANDRY
présidente de l'Ordre
professionnel des conseillers
et conseillères d'orientation

Pas de gants blancs!

Messieurs Bouchard et Parizeau,

Je m'excuse, mais je ne mettrai pas de gants blancs pour dire ce que j'ai à dire.

Monsieur Parizeau, Monsieur Bouchard, je crois que votre stratégie politique est une offense à l'intelligence de la majorité des Québécois. Si je me réfère au dictionnaire « Le Petit Robert », la définition du mot souveraineté est : « autorité suprême » et « indépendance », c'est-à-dire le pouvoir de tout décider sans consulter la population. Vous croyez donc que nous sommes des innocents.

À l'émission Bon Matin animée par Suzanne Lévesque, à CBF, on parlait l'autre jour d'un sondage réalisé au Lac St-Jean qui montrait que si la question porte sur la souveraineté les gens voteront OUI et que si la question porte sur la séparation ils voteront NON.

Quelle malhonnêteté de la part d'un gouvernement de jouer ainsi. Attention!, nous ne sommes pas de



Lucien Bouchard

petits esprits comme vous le pensez. Vous avez dit qu'il y a eu un virage dans votre stratégie; je veux vous dire qu'il y a également eu un virage chez les électeurs du Parti québécois, car nous sommes déçus de vous.

Il y a plus d'un an que vous travaillez à fabriquer cette question; c'est difficile n'est-ce pas de trouver une question pour tromper les Québécois?

Monique LAVOIE
Montréal

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

OPINIONS



Un des objectifs de la Marche des femmes est d'obtenir le relèvement du salaire minimum à 8,15 \$ l'heure.

Du pain et des roses : pourquoi pas ?

FRANÇOISE DAVID

L'auteure est présidente de la Fédération des femmes du Québec.

À l'instigation de la Fédération des femmes du Québec et de 150 autres groupes, le 26 mai, plus de huit cents femmes se mettront en marche pour un périple de dix jours qui les conduira à Québec. Des femmes de toutes les régions du Québec, des francophones, des anglophones, des autochtones, des femmes provenant des communautés ethniques, des jeunes filles de 16 ans et des dames de 80 ans, des féministes connues mais surtout de très nombreuses femmes « ordinaires » qui marchent toutes ensemble contre la pauvreté, pour l'espoir de s'en sortir.

Cet événement est une première au Québec. Environ 1 000 femmes s'activent depuis des mois à organiser l'accueil et l'hébergement des marcheuses dans 27 localités. Elles proviennent d'horizons divers : groupes autonomes de femmes, syndicats, églises, groupes communautaires... Elles n'avaient pas un sou en caisse lorsque le projet a démarré, voilà un an. Elles ont fait des miracles avec moins que rien. Des groupes sociaux, des individus ont apporté leur support. Quant aux entreprises, elles se font tirer l'oreille : « trop politique, cette marche ! ».

Mais pourquoi marcheront-elles ? C'est simple, les femmes en ont assez d'être les championnes de la pauvreté. Car, championnes elles le sont, sans l'ombre d'un doute.

Ce n'est pas victimiser les femmes que d'affirmer qu'elles sont globalement plus pauvres que les hommes. Il s'agit seulement de reconnaître un fait. Ce fait est lourd de conséquences sur la dignité des personnes touchées, sur leur santé physique et mentale et, ne l'oublions pas, sur le développement de leurs enfants. Toutes ces choses ayant été démontrées, nous y revenons tout de même car il est de bon ton, aujourd'hui, de banaliser, de mystifier, d'oublier... Ça dérange moins.

Les femmes, elles, n'oublient pas.

Comment le pourraient-elles alors qu'elles se démenent quotidiennement pour leur survie et celle de leur famille ?

Elles ont décidé de marcher. Ce grand « happening » de la solidarité sociale les amènera à Québec, devant l'Assemblée nationale. Elles souhaitent y entendre le premier ministre Parizeau apporter les réponses de son gouvernement aux demandes des groupes de femmes.

De leur côté, les femmes réfléchissent depuis longtemps au problème majeur et scandaleux de la pauvreté. Elles agissent aussi à longueur d'année dans des centaines d'organismes communautaires et bénévoles.

Mais il ne suffit plus d'aider, de s'entraider, de soulager. Prenant acte des nouvelles conjonctures politiques et économiques, les féministes apportent des pistes de solution à la pauvreté. C'est ainsi que dans la Marche des femmes, elles proposent :

1) Un programme d'infrastructures sociales avec des emplois accessibles dès maintenant aux femmes.

2) Une loi proactive sur l'équité salariale.

3) L'augmentation du salaire minimum au-dessus du seuil de la pauvreté (8,15 \$ l'heure).

4) L'application de la loi des normes minimales du travail à toutes les personnes participant à des mesures

aux droits sociaux pour les femmes parrainées victimes de violence conjugale et familiale.

8) Le gel des frais de scolarité et l'augmentation des bourses aux étudiantes/ts.

Certains, devant cette courte mais importante liste, s'écrieront : « Elles sont tombées sur la tête ! Le déficit, la dette, la concurrence, que sais-je encore ? » Ceux qui se pencheront de plus près sur les propositions des femmes remarqueront que certaines de nos demandes coûtent peu et rapportent bien puisqu'elles visent l'insertion des femmes à l'emploi. Ils noteront aussi qu'une piste plus coûteuse, comme la création d'emplois d'utilité sociale, aura des retombées socio-économiques intéressantes : réponse aux besoins des personnes et des collectivités, participation modulée des usagers et usagères aux coûts des services, mise en place d'emplois durables et convenablement rémunérés. Cela vaut quand même mieux que le maintien de milliers de personnes à l'aide sociale !

Non, les femmes ne sont pas tombées sur la tête. Après tout, qui peut, mieux qu'elles, discuter de budget équilibré ? Ce n'est pas parce qu'on voit peu de femmes à la télé discuter de déficit, qu'elles vivent en dehors du monde réel. Un monde où, globalement, elles ne sont pas encore gagnantes. Elles le savent... et veulent le changer.

Ne nous y trompons pas, cette Marche contre la pauvreté est plus qu'un événement de passage. Huit cents femmes, accompagnées quelques heures par des milliers d'autres, apportent un message clair à la population et au gouvernement : les femmes sont prêtes à se mobiliser pour que plus de justice règne ici. Elles ont décidé que le fatalisme ne tiendrait plus lieu de solution à la pauvreté. Elles exigent qu'on les écoute. Elles s'engagent dans une action concertée et solidaire visant l'équité, l'accès à l'emploi durable et rémunéré décentement, la fin des discriminations. Il s'agit de beaucoup plus qu'une marche de dix jours. Un mouvement social se met en marche. Il ne s'arrêtera pas.

La Marche des femmes contre la pauvreté doit être plus qu'un événement de passage

d'« employabilité ».

5) La création d'au moins 1 500 nouvelles unités de logement social par année.

6) L'accès aux services et aux programmes existants de formation générale et professionnelle, avec soutien financier adéquat, pour toutes les personnes qui ne sont pas prestataires de l'assurance-chômage ou de la sécurité du revenu, en vue de leur insertion ou de leur réinsertion au travail.

7) L'application rétroactive de la réduction du parrainage de 10 ans à 3 ans pour les femmes immigrantes parrainées par leur mari, ainsi que la mise sur pied d'un mécanisme d'accès

à l'emploi. Elles exigent qu'on les écoute. Elles s'engagent dans une action concertée et solidaire visant l'équité, l'accès à l'emploi durable et rémunéré décentement, la fin des discriminations. Il s'agit de beaucoup plus qu'une marche de dix jours. Un mouvement social se met en marche. Il ne s'arrêtera pas.

Extrémistes ou pas, les Rwandais devront finir par s'entendre

WILLIAM NTIBI KACOGO

L'auteur est journaliste.

Entre le génocide d'avril 1994, celui qui a ébranlé le monde entier, et la récente fusillade dans le camp de réfugiés hutus de Kibeho, le Rwanda reste loin de trouver des solutions à ses problèmes ethniques.

Extrémistes ou non, certains Rwandais oscillent toujours dans la tourmente de vengeance d'après guerre, comme si aucune solution n'était envisageable par le pouvoir en place pour enrayer le mal.

Et pourtant, le seul et vrai remède réside d'abord dans la ferme volonté politique du pouvoir en place. Dirigé par le général Paul Kagame, le pouvoir rwandais devrait enseigner à son peuple à s'entendre mutuellement en commençant, bien sûr, par ceux qui habitent les mille collines du pays.

De passage au Rwanda dans les villes de Kigali, Byumba, Ruhengeri et Gisenyi, au mois d'avril dernier, et ayant eu la chance de visiter ce pays deux jours avant la mort de l'ancien président Juvénal Habyarimana, je me suis rendu compte que ce peuple a été victime d'une politique moribonde aux incapacités notoires.

Et bizarrement, j'affirmais que Hutus et Tutsis s'entendaient bon gré mal gré avant la période de massacres.

Il y a donc possibilité que le gouvernement actuel du premier ministre Faustin Twagiramungu, fasse de la cohabitation entre Hutus et Tutsis sa grande priorité. D'ailleurs, il s'engage souvent dans ses nombreuses interventions publiques à l'intérieur du pays à faire en sorte que les deux principales ethnies, sans oublier la petite minorité Twa, ne forment qu'un seul peuple. Il y a donc espoir que, dans les mois à venir, les millions de réfugiés hutus, éparpillés dans les pays africains (Burundi, Ouganda, Kenya, Tanzanie et Zaïre) chercheront à retourner dans leur pays.

Nous n'en sommes pas encore là pour le moment, car la plupart de ces réfugiés qui vivent au Zaïre ou même au Kenya, du moins ceux qui m'ont parlé, craignent encore des représailles de la part de l'Armée pa-

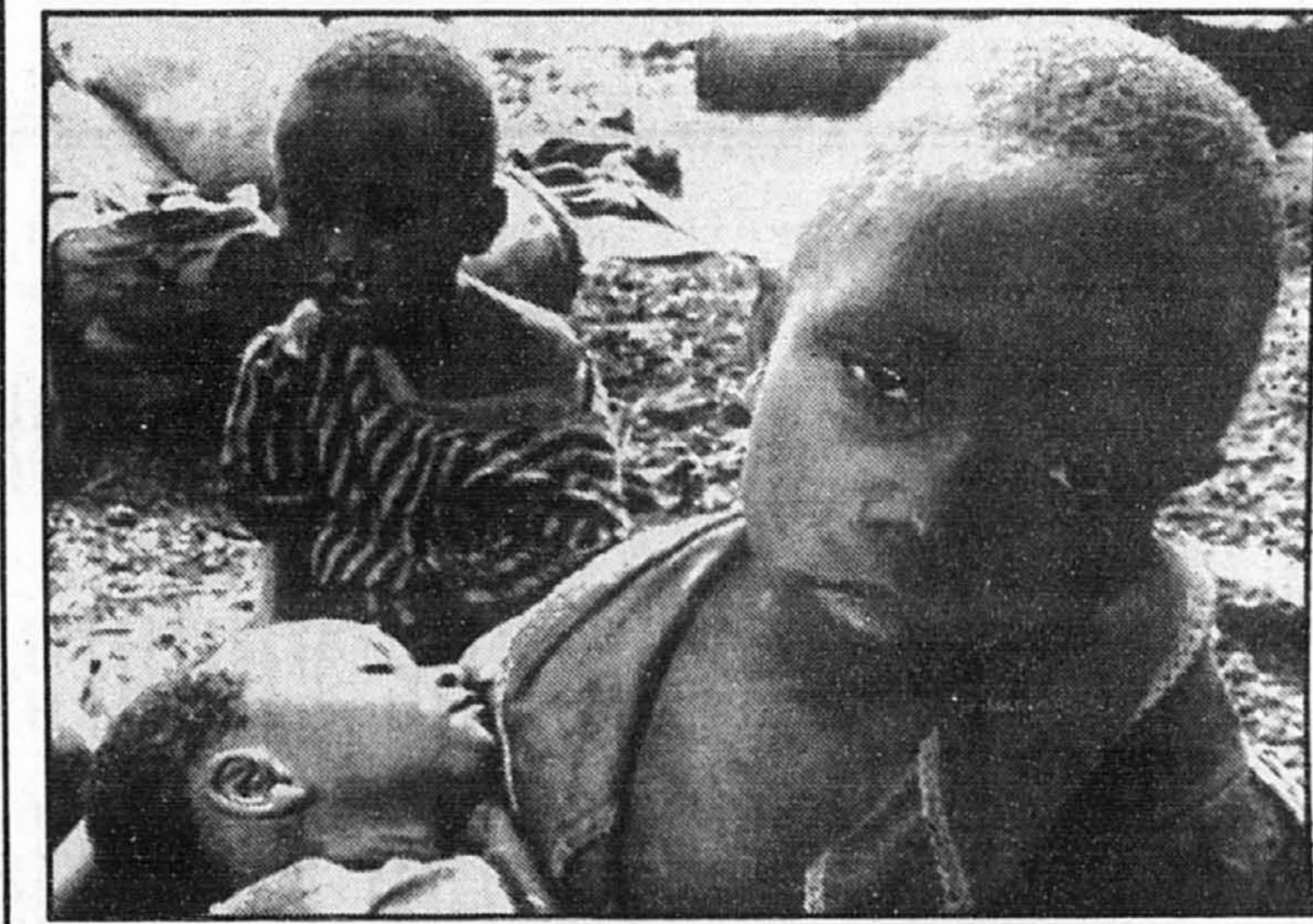
triotique rwandaise, une fois arrivés au Rwanda. Par contre, il est de bon augure que les responsables du génocide puissent être jugés et punis avec l'appui de la Communauté internationale. Au moins, ce serait un bon exemple à donner aux autres malfaitteurs du monde entier pour l'avenir.

Par ailleurs, durant mon transit dans la capitale Kigali, j'ai été surpris de constater que les rares représentations diplomatiques se trouvant dans ce pays (Belgique, Burundi, Canada, États-Unis, Ouganda), pour ne citer que celles-là, ne sont là, en réalité, qu'à titre d'observatrices. Ont-elles trop peur d'un deuxième génocide, dix mois après la prise de Kigali par l'Armée patriotique rwandaise, pour y installer sous leurs services d'une véritable représentation extérieure ? Sans trop nous pencher sur cette question, nous leur demandons d'y être présentes, car il y a de l'intérêt du Rwanda en particulier et de la sous-région en général.

Il faudrait que cette communauté internationale soit plus attentive à la situation des droits de l'homme en insistant sur le déploiement effectif de la mission d'observation des Nations Unies, en organisant des enquêtes sérieuses et objectives pour les drames qu'a connus ce pays et en insistant auprès du gouvernement actuel pour que le génocide ne constitue pas un prétexte à d'autres violences.

Elle doit aussi faire preuve d'une certaine assistance pour le Rwanda, dans tous les domaines, permettant ainsi la reconstruction plus rapide du pays, la cohabitation facile entre différentes ethnies, et une justice plus juste. Une fois ces objectifs tenus, ils favoriseraient sans doute le retour rapide de ces réfugiés qui vivent hors du Rwanda.

La responsabilité de la communauté internationale et celle du gouvernement Rwandais sont engagées. Les Rwandais de tous bords, ceux au moins qui n'ont pas trempé dans ce génocide, devront être aidés. Il est temps de prendre des initiatives avant qu'il ne soit trop tard, car croyez-moi, c'est toute la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda et Zaïre) et même l'Ouganda et la Tanzanie qui pourraient être déstabilisée pour longtemps.



Des milliers de réfugiés craignent de revenir dans leur pays.

Étude de l'Institut Fraser : de la démagogie de bas étage

Les analyses de ce genre visent d'abord et avant tout à effrayer la population québécoise

LOUISE BEAUDOIN

L'auteure est ministre déléguée aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

L'Institut Fraser rendait publique, il y a deux semaines, une étude de monsieur Robin Richardson sur la dette publique d'un Québec souverain. L'auteur arrive à la conclusion qu'un Québec souverain courrait à un véritable désastre financier, à un point tel que le gouvernement se verrait forcé d'augmenter considérablement les taxes et les impôts ou de réduire de façon draconienne les services publics.

L'auteur affirme que l'étude a pour but d'éclairer le débat sur la question importante du partage de la dette advenant la souveraineté du Québec. Cependant, la méthodologie utilisée par monsieur Richardson montre qu'il avait plutôt comme objectif, sous le couvert d'une étude économique, de chercher avant tout à effrayer la population québécoise. Trois exemples illustrent ce fait.

L'étude évalue à 144 milliards de dollars la part du Québec de la dette fédérale sur la base de la répartition au prorata de la population (24,9 %). Ce critère ne répond pas au principe de l'équité soutenu par le droit international coutumier. Le facteur-clé du partage de la dette doit être lié à la capacité de contribution de chaque partie. Le Secrétaire de la Commission Bélanger-Campeau avait établi que la part du Québec devrait être de 22,8 %, soit la part des revenus du gouvernement fédéral provenant du Québec. D'autres clés de répartition, basées sur

la capacité financière, ont été suggérées, comme la part québécoise du PIB canadien (22,95 %) et la capacité fiscale du Québec définie dans le cadre du régime de péréquation (21,7 %). Répartir la dette en fonction de la population plutôt qu'en fonction de la capacité financière revient à faire payer à un Québec souverain une part plus grande de la dette fédérale que s'il demeurait dans la fédération canadienne.

En fait, le principe d'équité utilisé en droit international demande que des parties soient dans des situations comparables après leur séparation. L'auteur fait de plus un choix douteux en ajoutant à la dette canadienne des engagements de plus de 75 milliards de dollars auprès de ses sociétés d'État et d'organismes internationaux. Enfin, monsieur Richardson estime que le Québec devrait acheter du gouvernement fédéral les sociétés d'État établies entièrement au Québec ainsi que l'actif situé sur le territoire du Québec des autres sociétés d'État. Ce principe va à l'encontre du droit international selon lequel les biens de l'État prédecesseur passent à l'État successeur sans compensation. Ainsi, l'étude surestime d'une quarantaine de milliards de dollars, probablement plus, ce que serait la part de la dette fédérale dont hériterait un Québec souverain.

En second lieu, l'étude postule que le Québec devrait rembourser en totalité sa part de la dette au gouvernement fédéral sur une période de 25 ans, à la manière d'une hypothèque, ce qui correspond à des versements annuels de l'ordre de 16 milliards de dollars. Le Québec serait le seul État au monde à rembourser en totalité sa dette plutôt qu'à en supporter seulement



Louise Beaudoin

le coût des intérêts. Comparer une dette publique à une hypothèque démontre une méconnaissance de la part de l'auteur du financement des gouvernements, ou une distorsion de la réalité pour les fins de son plaidoyer.

Enfin, monsieur Richardson affirme que la souveraineté engendrerait des hausses de taxes et d'impôts de 19 milliards annuellement. Pour arriver à ce chiffre, il s'appuie sur trois hypothèses. Premièrement, le Québec devrait payer 5 milliards de plus que ce qu'il

verse présentement au gouvernement fédéral par le biais des impôts et taxes versés à Ottawa pour rembourser le capital et les intérêts de la dette de 144 milliards. Deuxièmement, comme un Québec souverain récupérerait les impôts et les taxes payés au gouvernement fédéral et assurerait les services offerts par ce gouvernement, l'auteur présume que le gouvernement québécois se retrouverait avec un déficit supplémentaire de 8 milliards de dollars, soit le quart du déficit actuel du gouvernement fédéral qui est de 32 milliards de dollars. Le Québec devrait donc hausser ses taxes pour récolter 8 milliards de plus pour équilibrer cette partie de son budget. Enfin, estimant que le déficit 1995-1996 du gouvernement du Québec serait de 6 milliards de dollars, l'auteur ajoute un accroissement d'impôt de ce montant afin d'équilibrer le budget provincial. Cette somme est d'ailleurs de 2 milliards trop élevée puisque le déficit anticipé du gouvernement est inférieur à 4 milliards de dollars. Comme pour le paiement de la dette, l'auteur innove en matière de gestion du déficit et présume de son élimination en un an d'où le résultat d'une hausse d'impôt soudaine et importante.

L'application de la méthodologie proposée par l'Institut Fraser au budget du gouvernement fédéral démontre qu'elle conduit à des résultats tout à fait irréalistes. Pour rembourser sa dette en 25 ans, le fédéral devrait consacrer 60 milliards de dollars annuellement au lieu des quelque 40 milliards prévus au budget 1995-1996, soit une hausse de 20 milliards. Il devrait en plus équilibrer son budget, ce qui représente une exigence de 32 milliards de dollars. C'est donc 52 milliards de

plus annuellement que le gouvernement canadien devrait dégager par le biais de hausses de taxes et d'impôt ou de réductions de ses dépenses... et ces sommes n'ont rien à voir avec la souveraineté.

Cette étude a le mérite de rappeler aux Canadiens et aux Québécois que l'endettement public a atteint des proportions inquiétantes qui minent la marge de manœuvre des gouvernements. Elle met en relief que l'élimination en un an du déficit et le remboursement complet de la dette sur une longue période imposeraient aux citoyens des coûts économiques et sociaux démesurés. Cependant, l'auteur manque de rigueur lorsqu'il attribue l'ensemble de ces coûts à la souveraineté du Québec. Ce qu'il faut conclure de cette étude, c'est que l'accession du Québec à la souveraineté n'aggraverait pas l'endettement public ni du Canada ni du Québec en proportion de la richesse de chacun, c'est-à-dire que la situation des contribuables tant québécois que canadiens resterait inchangée à cet égard. Le Québec souverain disposerait de tous les leviers financiers nécessaires pour réduire le déficit au rythme qui correspond aux besoins des Québécois. À ce sujet, le directeur exécutif du même Institut Fraser, monsieur Michael Walker, affirmait, dans le bulletin d'avril 1991 de l'Institut, qu'il serait dans l'intérêt du Québec et du Canada que la dette soit partagée en fonction du poids économique afin de conserver la stabilité des deux États. Une telle attitude démontre bien que l'opinion de monsieur Richardson n'est pas partagée par ceux et celles qui ont une expertise véritable sur le sujet et qui ont la sagesse d'éviter la démagogie de bas étage.

POLITIQUE

Armes à feu : deux autres provinces ne veulent pas payer

PC et La Presse

■ Au moins deux premiers ministres provinciaux soutiennent qu'ils s'opposent à toute volonté d'Ottawa visant à forcer les gouvernements provinciaux à assumer les coûts entraînés par l'adoption de la législation prévoyant l'enregistrement des armes à feu.

« La province n'est pas en position de dépenser d'argent pour cela dans un futur prévisible », a déclaré hier le premier ministre de Terre-Neuve, Clyde Wells, précisant tout de même qu'il appuyait l'esprit du projet de loi mis de l'avant par le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock.

Le premier ministre de Colombie-Britannique, Mike Harcourt, a dit de son côté qu'il ne revenait pas aux résidents de sa province d'assumer les coûts associés au programme d'enregistrement des armes à feu. À ses yeux, cette éventualité paraît tout simplement inacceptable.

Au Québec, le gouvernement appui le projet de loi à la condition qu'Ottawa défraie la note pour l'administration supplémentaire nécessaire.

Dans un bref entretien accordé hier à *La Presse*, le ministre de l'Environnement, responsable de la Faune, Jacques Brassard a soutenu « ne pas avoir d'objections » au projet de loi fédéral. « Mais personnellement je demeure avec certains doutes quant aux objectifs poursuivis. Plus de sécurité, j'espère que cela va arriver mais je n'en suis pas certain » a-t-il dit se faisant le reflet des députés des régions rurales généralement moins favorables au projet du ministre fédéral Allan Rock.

En Chambre M. Brassard a indiqué que l'appui de Québec au projet était « conditionnel » à ce qu'il n'ait pas d'effets négatifs sur la chasse, une activité qui génère 280 millions de dollars de retombées annuelles dans les régions. Le projet de loi fédéral prévoit d'ailleurs qu'Ottawa pourra dédomager des provinces qui en font la demande.



Le représentant de Québec en matière d'affaires autochtones, David Cliche (à gauche), et le chef cri Billy Diamond s'entretennent après que les deux parties se furent entendues pour rouvrir le dialogue.

Les Cris et Québec enterrent la hache de guerre

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Pour la première fois depuis 1989, le gouvernement du Québec et les Cris sont convenus de s'asseoir à une même table pour négocier des pans entiers de l'Entente de la Baie James, signée il y a 20 ans.

Reléguant aux oubliettes ses propos enflammés, ses accusations de racisme et ses menaces de recours à la communauté internationale, le chef des Cris, Matthews Coon Come, a clairement opté, hier, pour un ton conciliant. « On est disposé à travailler avec le gouvernement du Québec, il y a une volonté de discuter des questions que nous avons identifiées comme prioritaires », d'observer le leader Cri. Ces discussions, « à long terme sont profitables à nos gens, nous devons évoluer, saisir les opportunités. Quoi qu'il arrive avec le Québec nous serons encore là avec nos territoires » a-t-il expliqué.

« Après le référendum, les Cris ne vont pas quitter le territoire cri », a-t-il indiqué, prenant la parole après que son

négociateur, le chef Billy Diamond, ait annoncé avec le député David Cliche la renégociation à venir.

Le chef Coon Come s'est dit « encouragé de la volonté du premier ministre Parizeau d'en arriver à une entente » sur « des questions de pain et de beurre ». Ce ton tranchait avec celui utilisé généralement par le chef du Grand conseil Cris du Québec — en mars dernier M. Coon Come avait indiqué que sa communauté ne se plierait pas à une victoire souverainiste au référendum et en appellerait de ce verdict auprès de la communauté internationale. L'automne dernier, à Washington, le leader autochtone avait qualifié de raciste le gouvernement québécois — des propos qu'il avait nuancés par la suite toutefois — provoquant tout de même une vive réaction des élus du gouvernement Parizeau.

Il faut rappeler qu'à l'époque le gouvernement québécois considérait encore l'important projet de développement hydroélectrique de Grande-Baleine, une intention reléguée depuis aux oubliettes. Dès que Québec eut tabletté son projet, les Cris ont

fait de même avec leurs poursuites légales, de rappeler hier le chef Coon Come.

« On ne discute pas avec les libéraux ou le PQ mais avec le gouvernement légitime du Québec », d'observer hier le chef Coon Come.

Les trois hommes sortaient d'une réunion en présence du « Grand chef Parizeau » ; selon l'expression échappée par M. Cliche. Il n'y a pas d'échance précise établie pour les discussions mais le premier ministre a insisté pour que des résultats tangibles soient obtenus dans les prochains mois, selon le député péquiste de Vimont.

Cinq points sont à l'ordre du jour entre Québec et les Cris : la participation financière du Québec à des programmes d'infrastructures dans la communauté ; les personnes handicapées ou âgées ; mais surtout les autochtones veulent discuter des programmes provinciaux de développement économique, des retombées économiques et sociales que peuvent espérer les Cris de l'exploitation des mines et des forêts de même que du fonctionnement des gouvernements régionaux.

Le péquiste Jean Filion refuse de voter en faveur du budget Campeau

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ À Coup imprévisible pour le gouvernement Parizeau hier soir : un de ses propres députés, Jean Filion, a refusé de voter en faveur du budget Campeau.

M. Filion, qui est député de Montmorency, s'est abstenu lors de la mise aux voix du budget.

Son abstention n'a pas empêché l'adoption du budget par 62 voix contre 38, grâce à la majorité ministérielle.

Mais il s'agit d'un embarras dont le premier ministre Jacques Parizeau se serait certainement passé.

On ignorait hier soir de quelle façon réagira la majorité péquiste à ce geste de dissidence, car le budget est considéré comme un acte majeur du gouvernement et il suppose l'appui inconditionnel de tous les députés ministériels.

M. Filion n'a pas expliqué les points qui l'agacent dans le budget. « tant membre de deux corporations professionnelles, je suis contraint d'agir ainsi », a-t-il dit à sa sortie de l'Assemblée nationale.

Il a remis aux journalistes un exemplaire du code de déontologie de la Corporation des comptables agréés, dont il est membre. L'article 3 du code mentionne qu'il est interdit à un comptable d'associer son nom à un document si ce dernier est « erroné ou fallacieux ».

La formation « sur le tas » soumise à un cadre très strict

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

■ La formation « sur le tas » dans les entreprises, admissible en vertu du projet de loi 90, pourrait être soumise à un cadre très strict : les employeurs seront tenus de présenter un plan de formation détaillé à la Société québécoise de développement de la main-d'œuvre, conçu par un comité paritaire employeur-salariés.

La SQDM a en effet déjà commencé à formuler la réglementation qui sera accolée au projet de loi de la ministre de l'Emploi, Louise Harel, qui oblige une partie des entreprises du Québec à investir un pour cent de leur masse salariale dans la formation de leur main-d'œuvre.

En commission parlementaire, hier, le Conseil du patronat a rendu public une ébauche de réglementation que la SQDM a fait parvenir à plusieurs entreprises pour obtenir leur opinion, qui s'avère plutôt défavorable. « Un modèle de bureaucratie », lance le président du CPQ, Ghislain Dufour.

On y indique notamment que les entreprises qui font de la formation « sur le tas », qui peut être comptabilisée selon le projet de loi, devront fournir à la SQDM un plan de formation qui contiendrait un exposé des objectifs, du contenu, de la méthodologie d'enseignement et du mode d'évaluation prévus.

La formation « à l'interne » devra aussi faire l'objet d'une consultation de la part d'un comité paritaire employeur-salariés. On énonce aussi plusieurs règles strictes quant au choix des formateurs, qui devront produire des rapports d'activité à la SQDM, acquitter des frais d'enregistrement et exiger des hono-

M. Filion rencontrera la presse ce matin afin de l'informer des motifs de son geste.

Le leader parlementaire adjoint du gouvernement, le ministre François Gendron, a avoué que le député de Montmorency n'avait pas informé ses collègues à l'avance de son geste.

C'est le premier ministre qui aura à sanctionner la conduite de son député.

Depuis l'élection générale de septembre dernier, le député de Montmorency a manifesté une attitude critique face au gouvernement péquiste dans plusieurs dossiers.

Il avait vertement critiqué la privatisation par le précédent gouvernement libéral du mont Sainte-Anne, un centre de ski jusque-là propriété de l'État. M. Filion avait promis que les péquistes, une fois au pouvoir, annuleraient la transaction, mais son engagement ne s'est pas réalisé.

Plus récemment, M. Filion s'est prononcé en faveur de l'instauration d'un casino à Québec afin d'aider financièrement le club local de hockey professionnel, les Nordiques de Québec.

Il a fait cette déclaration en dépit du fait que le gouvernement avait statué qu'il n'y aurait pas de casino créé à cette fin.

M. Filion est le député péquiste qui a bénéficié du plus fort appui de la population lors du dernier scrutin.

raires « raisonnables ». La SQDM prévoit également que des activités visant l'intégration à un nouveau poste de travail, l'information sur de nouveaux matériels ou de nouveaux produits, ainsi que les conférences, les colloques et les congrès ne pourront pas être comptabilisées dans les frais de formation de l'entreprise.

« Plusieurs entreprises préfèrent envoyer leur chèque au fonds plutôt que de s'astreindre à faire tout ça », tranche M. Dufour, qui s'insurge du fait que le législateur laisse l'élaboration de toute la réglementation à la SQDM.

« Nous ignorons donc la nature réelle du projet de loi, souligne-t-il. La SQDM deviendra le grand maître de la formation professionnelle au Québec et ce rôle est exagéré. »

Cette intervention a fait sortir la ministre Harel de ces gonds : elle a carrément accusé le CPQ de « fabuler sur la bureaucratie ». Mme Harel avait cependant indiqué, quelques minutes auparavant, qu'elle ne connaissait pas l'existence de ce projet de réglementation.

« L'obligation de contribuer pour la formation professionnelle est très répandue partout dans le monde : pas seulement en Allemagne et au Japon, mais en Corée, en Inde, au Pakistan, au Nigéria. Il faut vraiment mener un combat d'arrière-garde pour refuser que le Québec en fasse partie », a-t-elle lancé.

La présidente de la SQDM, Diane Bellemare, a pour sa part tenté de minimiser cette ébauche de réglementation, un « document de travail, dit-elle. Le Conseil du patronat est au conseil d'administration de la société, qui aura à accepter ou à refuser la réglementation ».

Climatiseur sans frais avec une voiture qui vous donne des frissons.

Berline Acura Integra RS avec climatiseur sans frais supplémentaires

La berline Integra RS 1995 a été conçue afin de stimuler tous vos sens. De son fougueux moteur 1,8 litre DACT de 142 ch à la tenue de route stable et précise de sa suspension indépendante à double fourchette. La RS met en vedette une chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette, des lave-glaces électriques, deux coussins pneumatiques, l'Assistance routière pour trois ans et plus encore. Le tout à compter de 19 995 \$ PDSM*. Et maintenant, pour un temps limité, la RS vous est offerte avec un climatiseur sans frais supplémentaires. Alors rendez-vous au plus vite chez votre concessionnaire Acura pour une affaire qui ne vous laissera pas froid.

*Taxes, transport, préparation, frais d'immatriculation et assurances en sus.



ACURA

LES CONCESSIONNAIRES FIABLES

ACURA GABRIEL
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux.
696-7777

ACURA CASAVANT
2499, boul. Casavant O.
St-Hyacinthe.
771-0101

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie,
Blainville.
435-4455

LES GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain Est,
Anjou.
354-8811

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O.
Montréal.
340-1344

Les Anciens

Fabricant de meubles

FABRIQUÉS AU QUÉBEC Traditionnels Québécois

RABAIS 20 À 25%

DIRECTEMENT DU FABRICANT

LAVAL 1735, boul. St-Elzéar Ouest (514) 682-5614	MONTRÉAL 3813, rue St-Denis (514) 844-7996	ST-SAUVEUR 303, rue Principale (514) 227-0274
---	---	--

MONDE



PHOTO REUTERS

Plusieurs femmes font partie du cabinet du nouveau premier ministre français Alain Juppé, dont Élisabeth Hubert (ministre de la Santé), Margie Sudre (secrétaire d'État à la Langue française), Françoise de Panafieu (secrétaire d'État au Tourisme), Anne-Marie Couderc (secrétaire d'État au Travail), et Élisabeth Dufourcq (ministre de la Recherche).

Alain Juppé décrète la mobilisation générale contre le chômage

d'après AP
PARIS

■ Appellant à un véritable changement des mentalités, Alain Juppé a décrété hier « la mobilisation générale » contre le chômage et l'exclusion afin de donner corps à « un nouveau pacte républicain ».

« Tout le programme de travail que je vous présente aujourd'hui tient en un seul mot : l'emploi », a souligné le premier ministre, qui prononçait devant l'Assemblée nationale sa déclaration de politique générale.

Devant un hémicycle plein mais qui n'a jamais fait montre d'un enthousiasme débordant, le chef du gouvernement a fixé les grandes orientations de sa politique et annoncé plusieurs « actions d'urgence » dont sera saisi le Parlement sans délai.

Le constat qu'il a établi de l'état de la société française et les remèdes qu'il a avancés correspondent fidèlement à ceux présentés lors de la campagne électorale par Jacques Chirac.

Il s'agit de mettre fin à la « fracture sociale », de remettre en marche « le moteur de l'intégration sociale » en mobilisant toutes les énergies au service de l'emploi. « Nous nous lançons à nous-mêmes ce défi : c'est sur notre capacité à provoquer en France un profond et durable mouvement de créations d'emplois que nous demanderons, le moment venu, à être jugés », a-t-il déclaré.

Le premier objectif est de s'attaquer au chômage de longue durée, par le biais essentiellement du « Contrat initiative-emploi », qui sera examiné très rapidement par les députés.

La lutte contre l'exclusion passe également par la construction de 10 000 logements d'insertion

additionnels et l'élaboration d'un « programme national pour l'intégration urbaine ».

Au-delà, a ajouté M. Juppé, « c'est d'une politique globale d'intégration et de solidarité que notre pays a besoin ». Pour ce faire, le premier ministre a notamment prôné un renforcement de la politique de la famille et de la santé publique.

Dans cette « grande bataille » pour l'emploi, Juppé a aussi appelé de ses vœux « une libération des forces vives du pays » et une modernisation de l'État.

Au premier rang des « forces vives », les 20 millions de salariés français. Fidèle à l'analyse sur l'augmentation des salaires maintes fois défendue par M. Chirac, le premier ministre a souhaité que les salariés « aient leur juste part des fruits de la croissance revenue ». Une occasion pour lui d'appeler à « une intensification du dialogue social qui traduise les aspirations des salariés et des employeurs ».

Le chef du gouvernement a aussi annoncé un « plan PME », qui passe par un fort allègement des charges sur les bas salaires et la révision de la taxe professionnelle. Il a défendu les « nouveaux emplois » comme les emplois dits « de proximité ».

La lutte pour l'emploi passe également à ses yeux par une vaste réforme de l'éducation nationale. M. Juppé a confirmé l'engagement du candidat Chirac en faveur d'un référendum sur l'éducation. Celui-ci interviendra « lorsque l'accord le plus large sera trouvé autour d'un projet qui répondra aux attentes de la société française ».

Le premier ministre s'est très clairement prononcé pour une réduction des déficits publics, la stabilité du franc et l'objectif de la monnaie unique en 1999.

Les élections en Haïti pourraient être reportées

d'après AFP
NEW YORK

■ Les élections du mois prochain en Haïti pourraient être reportées si une décision n'est pas prise très rapidement concernant la liste définitive des candidats, a indiqué hier à New York un haut fonctionnaire de l'ONU.

Les élections législatives, municipales et locales en Haïti sont prévues le 25 juin. Un deuxième tour doit être organisé le 23 juillet.

Entre 1000 et 2000 candidats avaient récemment été éliminés par le Conseil électoral provisoire (CEP) pour diverses raisons liées notamment à des problèmes de scissions au sein de partis politiques, a expliqué un responsable de l'ONU à New York.

La mise à l'écart de ces candidats fait actuellement l'objet d'un réexamen à Port-au-Prince mais si aucun accord n'est trouvé d'ici deux ou trois jours sur la liste définitive, « il y a une chance » que les élections soient reportées pour des raisons pratiques liées au délai d'impression de millions de bulletins de vote par une entreprise californienne, a indiqué cette source.

L'ONU ne dispose d'aucune indication prouvant que les pro-

blèmes actuels aient leur origine dans un plan global ou de mauvaises intentions de la part des autorités, a souligné le responsable.

Il a qualifié de « satisfaisant » le rythme d'enregistrement des électeurs (à ce jour, plus de 70 p. cent de l'électorat potentiel), tout en indiquant que les activités du CEP laissent à désirer. « La principale caractéristique de la commission électorale est qu'elle n'a aucune expérience dans des élections », a dit ce haut fonctionnaire.

Les Nations unies ne fournissent qu'une assistance technique et un soutien logistique au CEP. Au moment des élections, l'Organisation des États américains (OEA) comptera quelque 400 observateurs sur place. Les 6000 membres de la mission de l'ONU en Haïti seront également mobilisés pour surveiller le déroulement du scrutin.

Ces élections interviennent alors que le président Jean-Bertrand Aristide a été rétabli dans ses fonctions en Haïti, suite à une intervention des États-Unis en septembre 1994. L'ONU a pris le relais des forces sous commandement américain le 31 mars.

Une bombe dissimulée dans le bureau d'Arafat

d'après AFP
JÉRUSALEM

■ Une bombe dissimulée dans le bureau du chef de l'Organisation de la libération de la Palestine (OLP) Yasser Arafat a été découverte et neutralisée ces derniers jours, a annoncé hier la télévision israélienne.

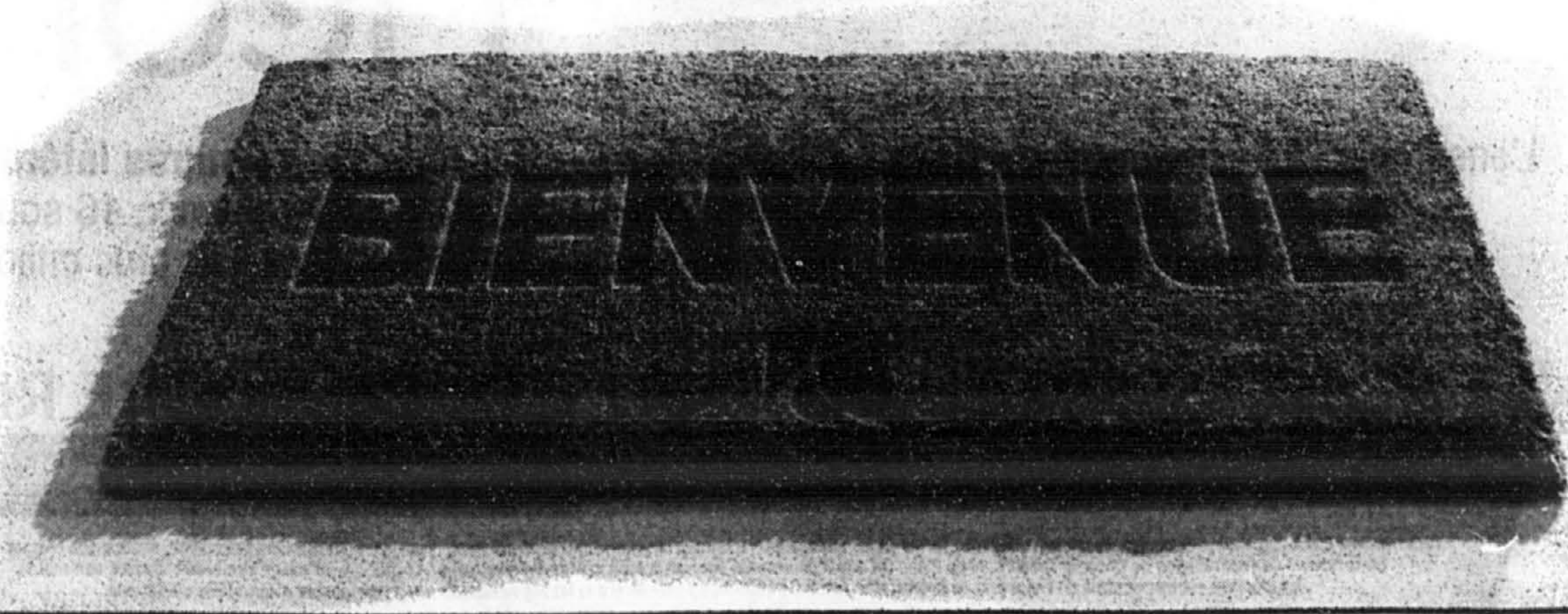
Citant des « sources israéliennes », la télévision n'a pas donné de précisions sur cette tentative d'attentat, qui serait l'oeuvre de membres du Front du refus palestinien hostile aux accords

d'autonomie conclus avec Israël en septembre 1993.

Selon la télévision, cet attentat constituerait une réponse à la lutte engagée par l'Autorité palestinienne contre les « terroristes » dans la région autonome de Gaza.

La télévision faisait ainsi allusion à l'arrestation ces derniers mois de membres du Hamas, le Mouvement de la résistance islamique, et du Jihad islamique par la police palestinienne à la suite d'une série d'attentats anti-israéliens.

Avant de tourner la page,
déposez là tous vos préjugés
sur la location automobile.



MONDE

Rabin sommé de relancer le processus de paix

d'après AFP
JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a été sommé hier par l'aile gauche de sa coalition de relancer le processus de paix avec les Palestiniens, après avoir été contraint de suspendre les saisies de terres à Jérusalem.

Le parti de gauche Meretz, principal partenaire des travaillistes, a donné un ultimatum au premier ministre afin qu'il respecte la date-butoir du 1er juillet pour signer un accord sur le redéploiement militaire israélien hors des villes de Cis-jordanie occupée.

« S'il n'y a pas de signature le 1er juillet, il n'y aura plus de gouvernement », a déclaré le ministre de l'Environnement Yossi Sarid, un des quatre ministres du Meretz. Les 12 députés du parti ont pris rendez-vous aujourd'hui avec M. Rabin pour lui expliquer leur position.

Le Meretz, qui n'a pas su empêcher la saisie de terres à laquelle il était opposé — ce sont les cinq députés arabes israéliens qui ont forcé à M. Rabin à faire marche arrière — souhaite maintenant prendre sa revanche pour se réhabiliter auprès de ses électeurs.

« Nous n'avons plus le courage de regarder nos électeurs dans les yeux. Le Meretz est un parti de paix qui doit cesser de légitimer les folies de l'occupation israélienne dans les territoires », a affirmé le député Pedi Zucker.

La direction du parti estime que « la ligne rouge » sera franchie le 1er juillet si rien de concret n'est conclu d'ici là sur le redéploiement militaire, permettant l'élection par les Palestiniens d'un conseil de l'Autonomie.

Considérations électorales

Mais M. Rabin est confronté à d'autres considérations plus électorales à 18 mois des élections générales en Israël. L'armée, pour des raisons de sécurité, le presse de retarder le redéploiement militaire. Et si un attentat spectaculaire suivait un retrait israélien, cela risquerait de porter un coup fatal à sa popularité, déjà bien ébranlée par une série d'attaques-suicide perpétrées depuis début 1994 par des intégristes.

M. Rabin a d'ailleurs souligné, jeudi dernier, qu'il n'était pas sûr de pouvoir respecter l'échéance du 1er juillet, alors que le redéploiement militaire a déjà dix mois de retard sur le calendrier fixé par l'accord d'autonomie en 1993.

M. Rabin doit aussi tenir compte de l'amertume de certains de ses proches après la volte-face sur Jérusalem. Des ministres travaillistes, selon la radio d'État, pourraient se rebeller eux aussi en raison de son attitude « défaitiste ». L'un d'eux, Binyamin Ben Eliezer, s'est montré particulièrement irrité : « le gouvernement israélien a perdu de vue ses objectifs et accordé une belle victoire aux Palestiniens ».

Encore une fois, Milosevic dit non

Le président serbe a rejeté le dernier-né des plans de paix

d'après AFP
WASHINGTON

Le président serbe Slobodan Milosevic n'a pas accepté le plan qui lui a été présenté la semaine dernière par un responsable américain au nom du « groupe de contact » (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie), indiquait-on hier de source américaine.

« Nous ne voyons aucun mouvement » de la part du président serbe, a déclaré un responsable américain sous le couvert de l'anonymat.

Il se référerait à la réponse de M. Milosevic à une proposition qui aurait entraîné une suspension des sanctions économiques internationales contre la Yougoslavie (Serbie et Monténégro) en échange d'une reconnaissance par Belgrade des frontières de la Bosnie-Herzégovine. Ce plan a été présenté à M. Milosevic la semaine dernière à Belgrade par un responsable du département d'État, Robert Frasure, au cours de négociations étalées sur plusieurs jours.

Une telle concession de la part de M. Milosevic aurait signifié que le président serbe renonçait au projet d'une « grande Serbie » qui regrouperait, outre la Serbie, une partie de la Bosnie et la Krajina (territoires de Croatie contrôlés par les Serbes).

(À Banja Luka, dans le nord de la Bosnie, le « parlement » serbe de Bosnie a approuvé hier



PHOTO REUTERS

Une vieille dame et un homme transportant sa petite soeur traversent une rue de Sarajevo à l'abri d'un véhicule blindé de l'ONU après qu'un franc-tireur eut ouvert le feu en direction de ce carrefour. Devant la fréquence de tels incidents, on a commencé à ériger des barricades anti-francs-tireurs au centre de la ville.

un projet d'unification des territoires sous contrôle serbe en Bosnie et en Croatie, selon le président du dit « parlement », Momcilo Krajsnik. Ce dernier a souligné que le refus par M. Milosevic du plan du « groupe de contact » avait constitué « un grand encouragement » pour les Serbes bosniaques.) Les États-Unis « vont conti-

nuer à chercher une solution pacifique » au conflit bosniaque « par tous les moyens possibles », a indiqué le responsable américain.

« Nous n'allons pas abandonner », a-t-il dit. Il s'est toutefois refusé à prédire sur quelles bases reposerait la prochaine tentative.

M. Milosevic a refusé toutes

les propositions qui lui ont été faites. Il réclame une levée préalable des sanctions contre son pays.

L'« erreur » de l'ONU

De son côté, le président Bill Clinton a affirmé hier que l'ONU avait « fait une erreur » en refusant, récemment et contre l'avis des officiers de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), d'ordonner des frappes aériennes contre les Serbes bosniaques.

« Je pensais qu'après les événements d'il y a quelques jours, il serait sans aucun doute fait appel à la force aérienne de l'OTAN », a déclaré le président américain en réponse à des questions de la presse dans la roseraie de la Maison Blanche.

« J'étais fermement en faveur » d'un tel recours à des frappes aériennes, demandé sur place par les officiers de la FORPRONU, a-t-il poursuivi. Aussi a-t-il été « très surpris (...) » que les Nations unies l'aient empêché.

« Je pense que les Nations unies ont fait une erreur en n'ordonnant pas le recours aux frappes aériennes de l'OTAN alors que (leurs) officiers le demandaient », a-t-il ajouté.

M. Clinton se référerait à plusieurs violations par les Serbes bosniaques des résolutions du conseil de sécurité de l'ONU, notamment des tirs d'artillerie contre Sarajevo, la capitale de la Bosnie.

En bref

IRAK

Aide française

Un responsable irakien qui vient d'effectuer une visite à Paris a déclaré hier à Bagdad que la France va accorder une aide médicale et alimentaire à l'Irak, soumis par l'ONU à un embargo multiforme depuis août 1990. M. Salah Al-Moukhtar, président de l'Association irakienne de paix, d'amitié et de solidarité (gouvernementale), a affirmé que son séjour d'une semaine à Paris avait été « fructueux et permis à l'Irak d'obtenir une aide médicale et alimentaire de la France ». « Il s'agit d'un grand pas en avant destiné à préparer le terrain à la reprise des relations franco-irakiennes », a ajouté le responsable, qui avait eu durant son séjour à Paris des contacts avec des hommes politiques français de tous bords et des représentants des milieux d'affaires.

ITALIE

Télévision

Les négociations menées depuis plusieurs jours par les principaux partis politiques italiens afin d'éviter le 11 juin prochain des référendums sur l'avenir de la télévision ont échoué, ont reconnu hier les principaux négociateurs. La « parole revient maintenant aux électeurs italiens », a déclaré Vittorio Dotti, chef de file des députés de Forza Italia, le mouvement de Silvio Berlusconi, et principal négociateur dans le camp du magnat de l'audiovisuel. L'échec de ces négociations avait déjà été annoncé par le député de centre-gauche Giorgio Bogi, principal négociateur pour les forces politiques opposées à Silvio Berlusconi, qui en avait rejeté la faute sur l'ancien chef du gouvernement, accusé d'avoir rejeté dès lundi soir toute tentative d'accord.

KURDES

Offre de paix

Abdullah Ocalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a lancé hier un appel au cessez-le-feu et s'est dit prêt à la paix si Ankara était, de son côté, disposé à trouver une solution politique au conflit qui les oppose. « Je dis que si l'État turc cesse ses opérations contre nous et si les Turcs sont prêts à une solution politique, notre organisation est disposée à respecter un cessez-le-feu ou à faire la paix », a-t-il déclaré dans la vallée de la Bekaa au Liban. Plus de 15 000 personnes ont été tuées en Turquie dans les violences séparatistes depuis que le PKK a lancé son insurrection en 1984.

IRLANDE

Rencontre historique

Le président du Sinn Fein, branche politique légale de l'Armée républicaine irlandaise (IRA, interdite), Gerry Adams, a formellement accepté hier de rencontrer un membre du gouvernement britannique pour l'entretien au plus haut niveau depuis 20 ans entre Londres et le mouvement nord-irlandais. M. Adams a donc accepté l'offre faite par le secrétaire britannique à l'Irlande du Nord Patrick Mayhew pour une rencontre en marge de la conférence que la Maison Blanche organise à partir d'aujourd'hui à Washington sur l'investissement en Irlande.

Aaaaaaaaaaaaaaaaaah!

199 \$* par mois

Location, terme de 30 mois.
Versement initial de 1 677 \$.

MON PRIX EST DONC BIEN PETIT!

Neon 1995
de Dodge et Plymouth

Ne manquez pas cette occasion unique de revenir à la maison avec la compacte la plus populaire au pays. Mettez un terme à vos recherches et offrez-vous la « Voiture de l'année » et la « Meilleure voiture économique » selon l'AJAC!

neon

L'ensemble 21A comprend : • Deux coussins de sécurité, de série • Poutres latérales de portes, de série • Boîte manuelle à 5 rapports • Moteur de 2 L, 132 chevaux, 16 soupapes • Suspension indépendante aux 4 roues • Habitacle avancé • Et plus encore

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler Inc.

LE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER DE VOTRE RÉGION.

QUELQU'UN DE FIABLE.



Camions Dodge

CHRYSLER



Camions Dodge

CHRYSLER

* Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois, avec versement initial ou échange équivalent. Transport (600\$), immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. Un dépôt de sécurité équivalent à un versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 62 500 km, au taux de 6 \$ le km. † Association des journalistes automobiles du Canada.

MONDE

La Cour constitutionnelle accorde l'absolution aux espions de l'ex-RDA

d'après AP
BERLIN

■ Quatre ans et demi après l'unification des deux Allemagnes, la Cour constitutionnelle allemande a jugé hier que les espions de l'ex-RDA ne pouvaient faire l'objet que de poursuites judiciaires limitées.

Selon la Cour constitutionnelle, les tribunaux doivent examiner la possibilité d'accorder des circonstances atténuantes aux citoyens de l'ex-RDA. Elle a précisé que ceux qui menaient des activités d'espionnage à partir du sol est-allemand ne pouvaient plus être poursuivis et que les tribunaux devaient reconnaître la situation particulière de ceux qui opéraient en RFA.

Elle a également jugé que tout citoyen est-allemand espionnant contre la RFA à partir d'un pays tiers ne pouvait pas être poursuivi, sauf si les poursuites ou les procédures d'extradition avaient été ordonnées au moment des activités d'espionnage. Dans ce cas, seules des poursuites judiciaires limitées pourraient être engagées.

En revanche, les poursuites dont font l'objet des Allemands de l'Ouest qui espionnaient pour l'ex-RDA ne seront pas limitées, a déclaré la Cour dans un jugement attendu depuis quatre ans.

La Cour constitutionnelle avait été saisie en juillet 1991

par la Cour d'appel de Berlin qui considérait que poursuivre d'anciens espions de RDA était contraire au principe de l'égalité des droits des citoyens, inscrit dans la constitution.

Le jugement de la plus haute juridiction allemande pourrait mettre un terme à des milliers de procédures judiciaires, a estimé hier l'ancien chef des services secrets est-allemands Markus Wolf, qui a été condamné en 1993 à six ans de prison pour haute trahison mais dont l'exécution de la peine a été suspendue dans l'attente du jugement de la Cour.

Celui qui fut longtemps surnommé « l'homme sans visage » a vu dans la décision de la Cour un « signal encourageant » qui mettrait fin à des années « d'incertitude, de diffamation, et de poursuite » en faveur de ceux qui ont été jugés ou accusés d'avoir été espions pour le compte de l'ex-RDA.

À l'inverse, Bernd Protzner, secrétaire général de la CSU a critiqué la décision de la Cour, estimant que les juges avaient « placé la police de l'État est-allemand sur un piédestal moral et reconnu la nation est-allemande à titre posthume ». D'après lui, les victimes de la Stasi, l'ancienne police secrète est-allemande, ne devraient pas comprendre ce jugement.

La police chinoise interpelle un quatrième dissident

d'après Reuter
PÉKIN

■ La police chinoise a interpellé hier un quatrième signataire d'une pétition adressée la semaine dernière au chef du Parti communiste, Jiang Zemin, pour réclamer la libération de toutes les personnes emprisonnées pour leur participation au « Printemps de Pékin », en 1989.

Jiang Qisheng, ancien étudiant à l'université populaire chinoise, a été interpellé à son domicile de Pékin par des policiers qui ont dit vouloir l'interroger, a rapporté son épouse, Zhang Hong.

« Ils ont dit qu'il pourrait être renvoyé à la maison après un interrogatoire », a-t-elle déclaré par téléphone.

Sur les 45 signataires de la pétition, trois autres ont été arrêtés ces derniers jours. Au total, sept dissidents ont été interpellés et quatre autres ont disparu à l'approche de l'anniversaire de

l'écrasement des manifestations étudiantes sur la Place Tiananmen, le 4 juin 1989.

Un des signataires interpellés, Wang Dan, a menacé d'entamer une grève de la faim.

La police et la famille du dissident n'étaient cependant pas en mesure de confirmer, hier, si cet ancien dirigeant étudiant, âgé de 25 ans, avait déjà entamé son action. La police refuse de dire où se trouve Wang Dan.

Selon l'organisation des droits de l'homme *Human Rights in China*, dont le siège est à New York, Wang Dan a entamé une grève de la faim juste après son interpellation dimanche.

« J'ai porté de la nourriture au poste de police parce qu'il ne mangera rien de ce que donneront les policiers. Mais lorsque je suis revenue, le lendemain, il n'avait pas touché à la nourriture de la veille », a déclaré sa mère, Ling Yun.

Assassinat d'un écrivain et universitaire à Oran

d'après AFP
ALGER

■ Un écrivain et professeur à l'Université d'Oran (ouest), Bakhti Benaouda, a été assassiné lundi soir à Oran vraisemblablement par des islamistes armés, ont annoncé hier les services algériens de sécurité.

Aucune indication sur les circonstances de cet assassinat ni sur ses auteurs n'a été fournie de même source.

M. Bakhti, professeur à l'Institut des langues arabes de l'université Es-Senia, a été tué vers 19h50 au quartier Delmonte d'Oran, ont précisé les services de sécurité.

Écrivain arabophone, il avait également été journaliste au quotidien gouvernemental régional de l'ouest *El-Djournhouria* (La République) où il animait la rubrique culturelle avant de se consacrer à l'enseignement et à l'organisation de colloques et de rencontres culturelles au Palais de la culture d'Oran.

Il collaborait également à des magazines et à des hebdomadaires algériens et étrangers.

M. Benaouda est ainsi le troisième écrivain assassiné en Algérie dans des attentats attribués aux groupes armés islamistes, après les écrivains francophones Tahar Djaout et Laadi Flici, assassinés à Alger en 1993.

Les intellectuels et les artistes sont une des cibles privilégiées des groupes armés islamistes en Algérie. Plusieurs professeurs, médecins, journalistes, artistes, chanteurs, hommes de théâtre, réalisateurs ou musiciens ont été assassinés.

Le directeur général de l'UNESCO Federico Mayor a pour sa part condamné hier le meurtre de Bakhti Benaouda.

« L'UNESCO continuera à condamner et à attirer l'attention sur les meurtres d'écrivains et d'enseignants tel Bakhti Benaouda, et sur les innombrables journalistes, artistes, intellectuels et enseignants qui chaque jour exercent leur métier au péril de leur vie », a déclaré M. Mayor.

Washington se félicite de la libération de six détenus politiques cubains

d'après AFP et Reuter
WASHINGTON

■ Les États-Unis se sont félicités hier de la décision du président Fidel Castro de libérer six prisonniers politiques cubains, mais tout en critiquant les récentes arrestations de 15 militants des droits de l'Homme accusés de « propagande ennemie ».

« La libération de ces détenus politiques est une bonne nouvelle mais plus de six personnes ont été poursuivies ces deux dernières semaines pour leurs activités en faveur de droits de l'Homme à Cuba », a dit Nicholas Burns, porte-parole du secrétariat d'État.

Parmi les prisonniers dont la libération a été annoncée, hier à Paris par l'association France-Libertés, figurent Sebastian Arcos Bergnes, frère de Gustavo Arcos, président du Comité cubain pour les droits de l'Homme (CCDH, illégal), condamné en

octobre 1992 à 56 mois de prison pour « propagande ennemie », et Yndamiro Restano, condamné pour « rébellion » en mai 1992 à 10 ans d'emprisonnement.

Washington juge la libération de tous les détenus politiques et la fin des poursuites contre les militants des droits de l'Homme comme des points essentiels en vue d'une éventuelle levée de l'embargo que les États-Unis imposent à Cuba depuis 1962.

L'Amérique latine a vigoureusement condamné entre-temps le projet des États-Unis de durcir leur embargo contre Cuba.

Réunis à Quito, les ministres des Affaires étrangères des 14 pays membres du Groupe de Rio ont jugé le projet de loi « injuste et illégal ». « Ce projet sera rejeté à l'unanimité par le Groupe car il viole les principes élémentaires du droit international », a déclaré le chef de la diplomatie bolivienne, Antonio Anaribar.



Vu d'ici, louer une voiture est d'une simplicité déconcertante.

12 395 \$*
(transport 400 \$ en sus)

Il suffit de franchir la porte d'un concessionnaire Saturn pour se rendre compte que la location d'une automobile peut être une chose fort simple.

Prenons l'exemple d'une Saturn SL 1995 avec deux sacs gonflables, panneaux de polymère

résistant aux chocs et à la corrosion, banquette arrière divisée rabattable et essuie-glace à balayage intermittent. La louer coûte 199 \$ par mois. Ces mensualités, basées sur un *PDSF de 12 395 \$, calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400 \$), la préparation du véhicule et les frais d'acquisition (350 \$). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Un versement initial de 2 108 \$, un dépôt de garantie remboursable de 300 \$ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, votre kilométrage alloué est de 72 000 km. Chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera qu'un petit 5 ¢.

En résumé, le coût net capitalisé est de 11 037 \$. À l'expiration du bail – si vous souhaitez garder la voiture – sachez que son prix d'achat sera de 7 035 \$. C'est garanti. Autres options et versements initiaux disponibles sur demande. Simple, non ?



Saturn SL 199 \$/mois sur 36 mois.

SATURN MC

Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU
Laval
385-9191

DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
1 place Ville-Marie, Montréal
(Angle Cathcart et McGill)
861-2000
GRENIER SATURN SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1374

HOCHELAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

SATURN ISUZU DE LA PRAIRIE
La Prairie
659-8994

SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317

WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-3161

MONDE

La politique de dialogue avec Pékin n'a pas donné les résultats escomptés

d'après AFP
WASHINGTON

L'administration Clinton, en décidant d'autoriser une visite privée aux États-Unis du président taiwanais Lee Teng-hui, a cherché à apaiser le Congrès mais a aussi implicitement reconnu que sa politique de dialogue avec Pékin n'avait pas donné les résultats escomptés.

Le département d'État s'efforçait hier de minimiser les violentes protestations que l'annonce de cette visite, la première depuis l'établissement de relations diplomatiques entre les États-Unis et la Chine en 1979, a suscitées à Pékin. « Je ne suis pas surpris que les Chinois aient réagi aussi vivement », a confié un haut fonctionnaire du département parlant sous couvert de l'anonymat.

Ce responsable a expliqué que le gouvernement américain avait prévenu à l'avance les autorités chinoises de sa décision et que celles-ci avaient déjà « exprimé leur déception ». Les « contacts » entre Washington et Pékin, pour expliquer cette décision, se poursuivaient hier, a-t-il souligné.

Au Congrès, en revanche, le président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, l'ultra-conservateur Jesse Helms, a « applaudi avec enthousiasme » la décision du président Clinton. Les deux chambres du Congrès avaient adopté au début de l'année des résolutions appelant M. Clinton à autoriser la venue aux États-Unis de M. Lee Teng-hui, qualifié par M. Helms de « hardi réformateur démocrate ».

La décision américaine est intervenue alors que depuis plusieurs mois, Washington et Pékin ont marqué leurs désaccords sur des sujets aussi divers que les rela-

tions avec l'Iran, le bouddhisme tibétain, le piratage par la Chine de produits audiovisuels ou le dumping de bicyclettes chinoises aux États-Unis.

Quand, il y a un an, le président Bill Clinton avait renouvelé à la Chine les avantages commerciaux de la clause de la nation la plus favorisée (MFN), il avait expliqué que ce geste pourrait encourager Pékin à mieux traiter ses dissidents.

Mais, depuis, les responsables américains, en particulier le secrétaire d'État adjoint chargé des droits de l'homme John Shattuck, ont constaté publiquement que la situation avait empiré.

Cette année, le rapport annuel du département d'État sur les droits de l'Homme a été particulièrement critique envers la Chine. L'actuelle vague d'arrestations de dissidents, coïncidant avec l'anniversaire de la répression sanglante des manifestations de la place Tiananmen, a renforcé les craintes américaines.

Pékin continue aussi de faire la sourde oreille aux demandes répétées des États-Unis de réduire sa coopération militaire avec l'Iran, malgré une rencontre à New York à la mi-avril entre le secrétaire d'État Warren Christopher et son homologue chinois Qian Qichen.

Les États-Unis ont fait de l'isolement de l'Iran une des priorités de leur politique étrangère. Boris Eltsine lui-même s'est cru obligé de faire un geste en ce sens, à l'occasion de son sommet avec Bill Clinton le 10 mai à Moscou, en renonçant à fournir à Téhéran d'une centrifugeuse pour enrichir l'uranium.

Les États-Unis avaient aussi vivement protesté contre l'essai nucléaire mené par la Chine il y a une semaine, quelques jours après le renouvellement du traité de non-prolifération nucléaire.



Un soldat russe fait le guet aux abords d'une usine de ciment à Chiri-Yourt pendant un affrontement entre Russes et Tchétchènes.

Violents combats en Tchétchénie

d'après AP
GROZNY

De violents combats ont opposé hier matin les séparatistes tchétchènes aux forces russes au nord-est de Grozny tandis que l'aviation russe pilonnait des positions rebelles dans le sud de la Tchétchénie.

Aucune information faisant état de victimes n'a été diffusée dans l'immédiat suite aux assauts lancés par les séparatistes contre les unités russes gardant l'aéroport de Severny et le village de Petropavlovskaya, à une dizaine de kilomètres au nord-est de la capitale, a rapporté l'agence de presse russe ITAR-Tass.

Ces affrontements sont survenus deux jours avant la rencontre prévue à Grozny de représentants russes et tchétchènes sous l'égide de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« Nous avons officiellement invité les deux parties à se rencontrer pour rechercher une solution pacifique » et « l'invitation a été acceptée par les deux parties », avait annoncé lundi Sandor Meszaros, chef de la mission de l'OSCE en Tchétchénie, dans un entretien à l'Associated Press.

Les invitations ont été envoyées aux autorités russes, au gouvernement mis en place par Moscou à Grozny et au président tchétchène Djokhar Doudaïev. Mais M. Meszaros a dit ignorer quelles personnalités pourraient représenter chaque camp. Jusqu'à présent, Moscou avait refusé toute négociation directe avec le chef de file des séparatistes, qui fait même l'objet d'un mandat d'arrêt.

Les pourparlers seraient les premiers à se tenir sous une égide internationale depuis le début du conflit en décembre dernier.

Ouellet appuie les études canadiennes en Allemagne

d'après AP
BERLIN

En visite en Allemagne, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, a réaffirmé hier qu'Ottawa appuyait l'étude de la culture canadienne faite à l'étranger.

Le ministre a passé une partie de la journée à l'Université libre de Berlin, où il a assisté à une exposition sur le livre canadien à l'Institut Kennedy des études nord-américaines avant de partager un repas avec le président de l'université.



André Ouellet

Lors de cette exposition, intitulée « Les livres du Canada en 1995 », il a annoncé l'octroi d'une subvention de recherche de 20 000 \$ à l'institut.

Le ministre Ouellet a également indiqué que le Canada continuera d'appuyer le programme de professeurs invités à l'université pour les études canadiennes.

Ce dernier existe depuis 1982 et il est financé conjointement par l'Université libre et le gouvernement canadien.

VITE • VITE • VITE

SOLDES PRÉ-NÉGOCIÉS TOYOTA

Faites vite!

VITE • VITE • VITE

- Prix affichés et pré-négociés
- Taux à partir de 4,9%
- Rabais à gratter de 100\$ à 1000\$ en argent comptant

Tout ça à un seul endroit!

VITE • VITE • VITE

AIX TOYOTA

Vous équipez la cle de votre assurance

6807, De lorimier
376-9191



50% de rabais

Le complet Shipley

La qualité qu'on remarque!

Confectionné au pays dans un fin tissu pure laine.
Au choix : le veston à 2 boutons, le nouveau veston droit à 3 boutons ou le veston croisé à 3 boutons plus un bouton de rappel.
Beige, marine classique, gris, vert, brun, bleu et «noir et blanc». Tailles 38 à 46, convenant à la plupart des carrures.
Notre prix ord. 465 \$.

Solde

23250 \$ ch.

Complets pour homme, rayon 301. Tant qu'il y en aura. Offert à la Baie, rue Sainte-Catherine Ouest seulement.

SHIPLEY
QUALITY TAILORED

Du jeudi 25 mai au dimanche 11 juin.

DONNEZ-MOI DES AILES

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS (É. QUÉBEC)

2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

Achat vedette
Chemises habillées Arrow résistantes au froissement et chemises habillées Pastime d'Arrow
Notre prix **3999 \$** ch.

la **Baie** Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE, DES MEILLEURS PRIX®